

TP Employé étages hôtellerie et hôtellerie de plein air

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

E&M
MARIE PERESSE
06.63.46.45.13
marie.peresse@equilibres-mediations.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Personnes âgées de 16 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage et reconnues aptes à l'exercice du métiers lors de la visite médicale d'embauche. Dans certains cas, l'entrée en apprentissage au-delà de 29 ans est possible pour les apprentis préparant un titre ou diplôme supérieur à celui obtenu dans le cadre de contrats d'apprentissage successifs, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, à la suite d'une rupture de contrat pour raisons indépendantes de la l'apprenti, les sportifs de haut niveau.

Prérequis pédagogiques :

Les candidats devront être alphabétisés et avoir des notions de l'environnement informatique et numérique.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Valider les compétences en lien avec les domaines spécifiques du référentiel, de connaissances et du métier d'employé d'étages en hôtellerie et hôtellerie de plein air. Les activités visées sont: 1. Entretien des chambres et contribuer à l'amélioration du service client; 2. Entretien des lieux dédiés aux clients et au personnel. Il s'agit d'effectuer des tâches dans l'objet de satisfaire les attentes d'une clientèle touristique et de loisirs. L'employé d'étages hôtellerie et hôtellerie de plein air exerce dans les hôtels, résidences, camping, parcs résidentiels de loisirs et villages vacances. Il intervient dans les chambres, les appartements avec kitchenette, les mobiliers home, les chalets, les lodges et les cottages. Selon les établissements il peut être amené à contribuer au service petit déjeuner. Ce, dans le cadre d'une prestation interne ou externalisée. Lors de ses interventions, il respecte le confort du client, adapte son comportement, fait preuve de discrétion et respecte les règles de confidentialité. Il peut être amené à utiliser du vocabulaire et des expressions simples en anglais pour interagir avec le client et le personnel de l'établissement. Il prend en compte les remarques liées à l'organisation du travail et, le cas échéant, les contextes de clients et du personnels en situation de handicap. L'emploi exige une station debout debout prolongée avec un rythme de travail soutenu et des pics d'activité. Les horaires sont continus avec une amplitude horaire incluant les week-ends et les jours fériés. Ses missions peuvent être adaptées en fonction de son handicap éventuel.

Contenu et modalités d'organisation

Contenu: Assortie d'éléments théoriques et de séances pratiques, la préparation au titre professionnel d'employé d'étages hôtellerie et hôtellerie de plein air prévoit aussi une formation en langue étrangère (Anglais) et une formation aux pratiques informatiques et numériques. Le programme se compose de deux parties correspondant à deux blocs de compétences: I. CCP: Entretien des chambres et contribuer à l'amélioration du service client a. Entretien des chambres et les lieux de circulation du service des étages; b. Approvisionner et maintenir en état de propreté les offices de stockage; c. Contribuer au suivi et à la fidélisation du client. II. CCP: Entretien des lieux dédiés aux clients et contribuer au service petit déjeuner a. Entretien des lieux publics, les lieux spécifiques et les locaux de services; b. Contribuer au service de petit-déjeuner; c. Collaborer à la fin de service du petit-déjeuner

Commentaires sur la durée hebdomadaire Tout au long de la session, nous accepterons des nouveaux entrants en leur offrant la possibilité d'intégrer les travaux pratiques tout en bénéficiant d'un rattrapage des enseignements théoriques.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable Le temps hebdomadaire d'activité est de 35 heures. Ces heures seront à effectuer en centre ou en entreprise en fonction de l'avancement des stagiaires sur les premiers apprentissages.

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel employé d'étage en hôtellerie - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

A l'issue de ce parcours, le stagiaire pourra obtenir le titre professionnel de Gouvernant(e), réceptionniste en hôtellerie. Il pourra exercer dans les secteurs: Hôtels de tourisme; Camping, parcs résidentiels de loisirs, résidences de tourisme, villages de vacances, société d'externalisation de nettoyage, conciergeries dédiées à la gestion de locations saisonnières, auberges collectives.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00461686	du 09/04/2024 au 09/04/2025	Châtellerault (86)	E&M		Non éligible	
00462200	du 15/05/2024 au 14/05/2025	Châtellerault (86)	E&M		Non éligible	
00497247	du 09/04/2024 au 09/04/2025	Châtellerault (86)	E&M		Non éligible	